Ventes pour Taxes d'Etat, de propriétés

Fossiers.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES DE LA PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par a Commissaires et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Cour Civile de District de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, le premier Lundi de Décembre prochain, qui sera le 3 jour de dit mois, à midi, les propriétés suivantes, ou autant de chacune d'icelles qu'il sera nécessaire pour payer les taxes dues à l'Etat, à la Ville de la Nouvelle-Orléans, et à la Paroisse d'Orléans, pour les années 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, montant à la somme de $1,000 00, plus les intérêts, frais et charges qui s'élèvent